

# De la théorie aux pratiques

Route de Genève 88b, au pied de l'immeuble Lavanchy Square, il n'est pas rare de voir de petits groupes de jeunes, parfois en blouses blanches, éprouver physiquement, concrètement et dans des gestes du quotidien, des situations de handicap comme la malvoyance, les déplacements en chaise roulante, etc. Ils elles sont en formation dans les domaines de la santé et du travail social et suivent des cours interentreprises chez Aoris OrTra santé-social Vaud.



© ESSC2025/hugues.siegenthaler

## Qu'est-ce que Aoris ?

Aoris est une organisation du monde du travail, dont les missions sont :

1. Faire la promotion des métiers santé-social.

2. Organiser les cours interentreprises des métiers ASA/AFP (aide en soins et accompagnement), ASE/CFC (assistant·e socio-éducatif·ve) et ASSC/CFC (assistant·e en soins et en santé communautaire) ainsi qu'accompagner et soutenir les employeurs, apprenti·e·s et apprenant·e·s dans les formations des domaines de la santé et du social.

3. Informer sur les possibilités de réorientation et de formation des adultes.

L'association fédère une soixantaine de membres issus d'associations : professionnelles, d'employeurs et d'institutions de formations

## Que propose Aoris ?

Dans le cadre de ses actions de promotions, Aoris touche les publics de jeunes, d'adultes et de migrant·e·s. Le but est de les sensibiliser aux métiers de la santé et du travail social en leur démontrant l'intérêt, le sens et la

valeur de ces métiers dans notre société.

Les cours interentreprises ont pour but de permettre aux apprenti·e·s des 3 métiers de questionner leur pratique, de se confronter à celle de leurs camarades, dans une perspective d'acquérir les compétences nécessaires à l'obtention de leur titre

professionnel.

Le pôle de formation/compétence propose des cours permettant aux professionnel·le·s du terrain d'acquérir la méthodologie nécessaire à l'encadrement de leurs apprenti·e·s.

Aoris propose également des cours de mise à niveau des compétences, notamment lorsque le métier évolue sur le plan fédéral.

Elle développe des projets dont le but est de soutenir les employeurs dans leur rôle de formation, quel que soit le niveau de formation (AFP, CFC, ES et HES).

Enfin, une prestation s'adresse spécifiquement aux professionnel·le·s déjà formé·e·s qui souhaitent changer d'activité. Le but est alors de valoriser leurs compétences et expériences afin de les maintenir actives, tout professionnel·le étant une richesse pour les domaines de la santé et du travail social, en période de pénurie.

Tous ces travaux s'effectuent avec la collaboration des différents partenaires d'Aoris.

Zoom sur les cours interentreprises

Ces cours sont obligatoires et es-

sentiels à la bonne réussite de la formation et les thématiques qui y sont abordées sont définies par le plan de formation ; cependant, leur organisation laisse l'espace pour que les apprenti·e·s échangent leurs questions et leurs observations quant à leur pratique, de manière à renforcer leur maîtrise du métier qu'ils ou elles apprennent.

## Comment se déroulent-ils ?

Pour garantir les 20 à 34 jours de cours interentreprises, selon le parcours envisagé, Aoris accueille sur une année environ 1900 apprenti·e·s réparti·e·s en 1000 cours, animés par plus de 180 intervenant·e·s professionnel·le·s, confirmé·e·s et tou-



© ESSC2025/hugues.siegenthaler

jours en activité dans les domaines de la santé et du travail social. Par des mises en situation, des jeux de rôle, des échanges et réflexions sur leur vécu et leurs expériences du terrain, ils-elles créent des liens, des ponts, entre la théorie et la pratique. Chez Aoris, ils peuvent s'exercer aux gestes d'accompagnement et actes médico-techniques.

Anne Oppliger,  
secrétaire générale Aoris